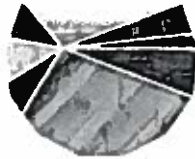


REÇU 28 AOÛT 2023



MRC du  
**HAUT-SAINT-LAURENT**

Le 22 août 2023

**AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC D'ADOPTION**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 16 août 2023, le règlement 336-2023 concernant la répartition des coûts des travaux dans les cours d'eau entre les municipalités locales de la MRC du Haut-Saint-Laurent, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 22 août 2023.

Pierre Caza

Directeur général et greffier-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné(e), directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) de la municipalité de Saint-Christophe certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9h00 et 16h00 le 29 jour de août 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 28 jour de août 2023.

Directeur(trice) général(e) et  
Greffier(ère)-trésorier(ère)